Consignes :   
Cette réflexion peut porter aussi bien sur un aspect technique que sur son environnement.  
o Pour la mener, il faut se demander quelles sont les leçons à tirer de l'expérience vécue. En informatique, il y a des domaines bien balisés, alors que d'autres sont encore en cours d'expérimentation par les entreprises. La réflexion doit donc vous amener à vous former un point de vue sur un sujet pour lequel tout n'a pas encore été dit. Ensuite, ce point de vue devra être confronté avec différentes sources - recherche bibliographique, comparaison avec des expériences similaires - de façon à pouvoir être argumenté.  
o Cette partie doit contenir plus de dix références bibliographiques, et au moins dix citations provenant d’environ dix sources différentes listées en bibliographie. Ne pas respecter ce critère expose à l’invalidation du mémoire.  
o Pour rappel « Une citation directe, reprend une phrase d’un document sans la modifier. Elle permet d’illustrer son propos. Il est obligatoire de la mettre entre guillemets et d’en indiquer la source » [1, p. 6]. La construction d’une bibliographie est décrite pages 14 à 24 de [1]. De telles informations figurent également dans la charte anti-plagiat de l’école.

o Votre objectif doit être de faire profiter de votre expérience les professionnels qui composeront votre jury. Les questions que vous vous êtes posées sont certainement aussi les leurs. Leur intérêt sera de savoir quelles réponses vous (ou l'entreprise qui vous accueille) y donnez et pourquoi.

o Surtout, ne faites pas une réflexion abstraite, elle doit être personnelle et se rattacher à votre vécu. Prenez contact avec votre référent pour valider avec lui le thème choisi et le plan à adopter Faites-le assez tôt - à la moitié de la mission - pour avoir le temps d'effectuer les recherches nécessaires et de laisser mûrir votre réflexion.